

Madame, Monsieur

L'association **Renaissance du Patrimoine de l'Esurays (ARPE)** organise son 18ème vide-greniers et brocante le **Dimanche 27 septembre 2026**, de **06h00 à 19h00**, dans le magnifique parc en herbe et boisé du Château.

- **Emplacement** : Vous pouvez réserver jusqu'à 4 emplacements. Chaque emplacement peut-être de longueur différente. La longueur minimale de façade est de 4 mètres, et la profondeur de 6 mètres.
- **Tarif** : 16,00€ pour 4 mètres. Tout mètre supplémentaire : 4,00€. Si vous êtes seul, et que vous voulez 8 mètres, il est préférable de prendre 1 emplacement de 8 mètres, plutôt que 2 de 4.
- **Véhicule** : Possibilité de stationner sur l'emplacement, **sous réserve qu'il ne dépasse pas les limites réservées.**
- **Accueil Exposants à partir de 06h00.** A votre arrivée, nous vous accueillerons pour les formalités, remise de votre N° d'emplacement, ticket apéritif ou café et une personne de l'association vous accompagnera jusqu'à votre emplacement.
- **Retard** : Les organisateurs se donnent le droit de réattribuer l'emplacement à partir de 9h. En cas de retard, merci de prévenir au 06 42 62 23 88 ou au 06 84 71 88 27
- **Restauration** : Bar, sandwich américain, grillades, frites, galettes, crêpes, etc., sur place.

ATTENTION :

N'attendez-pas le dernier moment pour vous s'inscrire, Chaque année nous refusons beaucoup d'exposants.

Modalités d'inscription et adresse où envoyer le bulletin au verso.

Bon d'inscription et attestation à découper et à envoyer à l'adresse au verso

(Conserver la partie haute)

Organisateur Association Renaissance du Patrimoine de l'Esurays

ATTESTATION - INSCRIPTION VIDE-GRENIERS

Personne physique

se déroulant le **Dimanche 27 septembre 2026**

à: **Prinquiau**

Je soussigné(e),

Nom : Prénom :

Né(e) le à Département : Ville :

Adresse :

CP Ville :

Tél.

Email (obligatoire si vous voulez une confirmation d'inscription):

Titulaire de la pièce d'identité N°

Délivrée le

N° immatriculation de mon véhicule : **Préciser :(voiture ou fourgon)**

Déclare sur l'honneur :

- de ne pas être commerçant (e)

- de ne vendre que des objets personnels et usagés (Article L 310-2 du Code de commerce)

- de non-participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile. (Article R321-9 du Code pénal)

Fait à le Signature

Emplacement n°1 de m, emplacement n°2 de m, emplacement n°3 de m, emplacement n°4 de m.

Soit, une longueur totale de mètres pour un montant total de€.

Attestation devant être remis à l'organisateur qui le joindra au registre pour remise au Maire de la Commune d'organisation

J'ai pris note que le matériel que j'expose ou que je stocke est sous mon entière responsabilité.

La vente d'animaux et d'armes est formellement interdite,

ainsi que la vente de nourriture sans autorisation de l'organisateur.

Je m'engage à laisser l'emplacement propre et sans objet à mon départ.

- 1) Le vide grenier est organisé par l'Association de Renaissance du Patrimoine de l'Ecurays (ARPE).
- 2) La gestion est assurée par l'ARPE.
- 3) Le vide grenier est réservé aux particuliers. Quelques emplacements sont réservés pour les professionnels.
- 4) Une participation de 16 euros par emplacement simple (4m x 6m) est demandée lors de l'inscription. Tout mètre supplémentaire sera facturé 4€.
- 5) Par soucis d'organisation, les désistements ne seront plus autorisés deux semaines avant le vide-greniers.
- 6) L'ouverture se fera à 6h00. Fin du vide-greniers à 18h00.
- 7) L'installation sur le lieu de vente se fera entre 6h00 et 9h00, après ce délai aucun véhicule ne pourra circuler sur le site avant 18h00.
- 8) L'organisateur ne fournit aucun matériel pour exposer (pas d'étal, pas de tables ni chaises...).
- 9) L'organisateur se dégage de toute responsabilité concernant les vols et dégradations en tous genres.

Modalités d'inscription

- Remplir le bon d'inscription/attestation au verso.
- Établir un chèque à l'ordre de **ARPE** du montant total de la réservation.
- Envoyer le tout à l'adresse suivante :

Jacky HALGAND
7 bis, rue de Besné
44260 Prinquiau
06.42.62.23.88

Votre inscription sera enregistrée dès réception du chèque.

Attention : Seule la mention d'une adresse e-mail permettra l'envoi de la confirmation.

En partenariat avec la commune et la Fondation du Patrimoine, l'Association Renaissance du Patrimoine de l'Ecurays (ARPE) s'attache à restaurer les différents bâtiments situés sur le domaine.

Pour aller plus loin dans cette restauration, Prinquiau a lancé en septembre 2021, une vaste souscription publique afin de lancer une première phase de travaux dès début 2025.

Faire un don, c'est donc redonner vie à ce château, lui redonner sa pleine place culturelle, et le remettre au cœur de l'animation citoyenne de la commune. Pour en savoir plus n'hésitez pas à consulter le site de la Fondation du Patrimoine :

<https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/le-domaine-de-lescurays-a-prinquiau>

Dans l'attente de vous revoir, cordialement.

Jacky HALGAND

